AR-Sous-Préfecture de Prades
066-296601487-20260126-3-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Sous-Préfet : 26-01-2026
Publication le : 28-01-2026

ASA DU CANAL D'ILLE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : asacanaldille@gmail.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS 4-2026
REUNION DU 20 JANVIER 2026

Objet : Budget Primitif 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt janvier à dix-huit heures, ont été convoqués pour une réunion du Conseil Syndical, les syndics de l'ASA du Canal d'Ille, au 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt.

La séance est présidée par José COLCHERO, Président de l'ASA, Robert GILI, Syndic, faisant office de secrétaire.

Présents : Messieurs Julien BOUSQUET, Patrice CALMON, José COLCHERO, Robert GILI, Thibaud MARGALET, Etienne MARGALL, Cédric SANCHEZ et Marc SIMON, syndics titulaires.

Le Président donne la parole à Agnes Xatard afin qu'elle présente le budget primitif 2026.

BUDGET PRIMITIF 2026

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Articles	Dénominations	Montants	Articles	Dénominations	Montants
6068	Autres matieres	500,00	70686	Redevances syndicales ASA	178 000,00
615232	Voies et réseaux	35 000,00	70688	Autres prestations services	200,00
6168	Primes d'assurances	1 800,00			
622	Rémunération honoraires (avocat)	500,00			
623	Annonces et insertions	500,00	OO2	Excédent reporté	78 312,03
6281	Concours divers (Cot. ACAV)	2 700,00			
6288	Cotisation Union	115 000,00			
635	Taxes foncières	2 500,00			
63711	Autre impôts (AE RMC)	20 000,00			
6541	Pertes créances irréc.	13 900,00			
65888	Autres contributions oblig.	21 712,03			
66111	Intérêts d'emprunt	5 000,00			
673	Annulations de titres	500,00			
681	Provision dépréciation	16 900,00			
O23	Virement à l'investissement	20 000,00			
	TOTAL	**256 512,03**		TOTAL	**256 512,03**

INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Articles	Dénominations	Montants	Articles	Dénominations	Montants
OO1	Déficit reporté	40 119,20	O21	Virement du fonctionnement	20 000,00
1641	Emprunt travaux	20 000,00	1068	Virement du fonctionnement	40 119,20
			1312	Subvention Region	
	TOTAL	**60 119,20**		TOTAL	**60 119,20**

Suite à la proposition du Président et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- **Valide à l'unanimité le budget primitif 2026**
- **Autorise le Président à prendre toutes les dispositions et à signer les documents nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.**

ASA DU CANAL D'ILLE 23 Avenue Pasteur 66130 Ille sur Têt

Le Président,

José COLCHERO

AR-Sous-Préfecture de Prades
066-296601487-20260126-3-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Sous-Préfet : 26-01-2026
Publication le : 28-01-2026

ASA DU CANAL D'ILLE

23 avenue Pasteur
66130 ILLE SUR TET
Tél. : 04 68 50 22 08
Courriel : asacanaldille@gmail.com

BUDGET PRIMITIF 2026
RAPPORT EXPLICATIF

1. Pour ce qui concerne la règlementation

Le présent rapport est établi suivant les dispositions applicables aux ASA depuis la parution du Décret n° 2006-504 du 3 mai 2006 portant application de l'Ordonnance n° 2004-632 du 1er juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires.

Le projet de budget 2026 a été réalisé selon le plan comptable M57 abrégée, auquel sont maintenant rattachés les ASP. Il a fait l'objet d'une publication au siège administratif de l'ASA, 23 avenue Pasteur à Ille sur Têt, accompagné d'un registre destiné à recevoir les observations des adhérents, du 20 décembre 2025 au 05 janvier 2026.
Aucune observation n'a été émise par les adhérents.
Suite à cet affichage, le budget primitif 2026 a été voté en réunion du Conseil Syndical le 20 janvier 2026.

2. Pour ce qui concerne le contenu du budget.

Il est important de noter que ce budget a été présenté et voté en équilibre réel en section de fonctionnement et en section d'investissement et que les résultats 2025 sont reportés.

• Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des charges liées à la gestion des ouvrages et à la gestion administrative, ainsi que de charges variables liées à l'exploitation des ouvrages. Les montants prévus tiennent compte des dépenses du poste de l'année précédente, ainsi que des prévisions de l'ASA en termes d'entretien et de maintenance de ces ouvrages.
Le chapitre 011 avec un montant total de 178 500 € : il comprend entre autres les dépenses liées à l'entretien et la réparation sur les ouvrages (compte 615232), les dépenses de cotisation aux assurances (6168), la cotisation à l'ACAV (6281), la redevance à l'Union des Canaux d'Ille et Corbere (6288), le paiement de la taxe foncière (635) pour le bureau ainsi que la redevance annuelle de l'Agence de l'Eau (637).
Le chapitre 65 est constitué des créances admises en non-valeur (6541) qui représentent le montant des impayés n-2 et plus et autres charges diverses de la gestion courante (65888).
Le chapitre 66 est constitué des intérêts d'emprunts et le 67 des titres annulés sur exercice antérieurs.
Le chapitre 68 est constitué des provisions pour dépréciation de créances (681) qui représentent le montant des impayés n et n-1.
Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 256 512,03 €.

Les recettes de fonctionnement sont constituées essentiellement du recouvrement des redevances syndicales et de la location de parcelles pour un montant total de 130 000 €, un rôle exceptionnel sera établi en début d'année afin de palier au manque de trésorerie et de couvrir les travaux de déblaiement des éboulements survenus avec les pluies de fin décembre.
L'excédent cumulé est reporté au 002.
Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 256 512,03 €.

• Section d'Investissement

Les dépenses d'investissement sont constituées du remboursement du capital d'emprunt (1641).
Le déficit cumulé est reporté au 001.
Le total des dépenses d'investissement s'élève à 60 119,20 €.

Les recettes d'investissement sont constituées du virement de le section fonctionnement (021) et de l'affectation des résultats réalisé au 1068.
Le total des recettes d'investissement s'élève à 60 119,20 €.

Le Président,

José COLCHERO

AR-Sous-Préfecture de Prades
066-296601487-20260126-3-BF
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Sous-Préfet : 26-01-2026
Publication le : 28-01-2026

ASA DU CANAL D'ILLE

CONSEIL SYNDICAL DU 20 JANVIER 2026

NOM	PRENOM	SIGNATURE
ARIS	Clément	
BOUSQUET	Julien	
BOUZAN	Béatrice	Démissionnaire
CALMON	Patrice	
COLCHERO	José	
GILI	Robert	
GRANDE	Nicolas	
MARGALET	Thibaud	
MARGALL	Etienne	
PHILIP	Marc	
SANCHEZ	Cedric	
SIMON	Marc	

Suppléant			
Suppléant	VILANOVA	Philippe	